Des permanences Handi-Droits dès le mois d'août !

Suite à la signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Vauréal, l'APF France Handicap et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, l'association met en place dès **le 18 août 2025** la première **permanence HANDI-DROITS.**

Une question sur vos droits ou sur des démarches à effectuer ?

La délégation **APF France handicap** du Val d'Oise vous accueille **sur rendez-vous une fois par mois**.

Handi-droits, qu'est ce que c'est ?

APF France handicap répond à vos questions sur les dispositifs en faveur des personnes en situation de handicap dans de nombreux domaines :

- Aides Sociales, techniques et humaines
- Allocations / Prestations MDPH
- Assurance
- Assurance maladie
- Assurance vieillesse
- Cartes ; Discrimination
- Logement
- Emploi / travail
- Indemnisation
- Invalidité
- Prestations
- Protection des personnes

- Santé
- Scolarité
- Transport
- Tutelle
- ...

Pour les questions concernant d’autres problématiques (droit de la consommation…), APF France handicap peut vous orienter vers d’autres interlocuteurs.

Comment ?

L'association recueille au cours d’un entretien les informations nécessaires au traitement de votre problématique et effectue les recherches nécessaires pour vous apporter une réponse.

Dates des permanences

- Lundi 18 août de 14h à 17h

Adresse

L'Agora
36 mail Mendès France
Vauréal
95490

Infos pratiques

Handi-Droits est un service gratuit pour les adhérents APF France handicap et leurs proches.

Contact

Rendez-vous et informations

01 34 24 53 54 ou csc.agora@mairie-vaureal.fr